

ORIGINAL an: 166 11 D

Kopie an: 166 158 148 152 162 164 250 258
260 262 266 268 285 JR MJ JD PF 345

rome, le 8.2.73 10.50 cable no. 44

confidentiel

m. le conseiller federal pierre graber

copie pour le president de la confederation

mm. les conseillers federaux

brugger, furgler, tschudi, celio, gnaegi

j'ai presente hier soir c'est-a-dire exactement une semaine apres mon arrivee a rome mes lettres de creance au president leone. il s'agit-la d'une rapidite inhabituelle dans le protocole italien. le chef du protocole a tenu a relever que le chef d'etat en avait decide ainsi lui-meme, desirant marquer par la son interet a l'amitie et a la collaboration avec notre pays. aussi apres les quelques propos d'usage auxquels aurait du se limiter l'entretien en pareilles circonstances, monsieur leone a fait allusion a la connaissance de son pays et de son peuple que je devrais posseder a la suite de mes precedents sejours en italie pour comprendre la contrariete ressentie par lui aussi devant notre decision de limiter a moins de neuf mois par

./.

original envoye a : - monsieur le conseiller federal graber

copie envoyee a : - monsieur le president de la confederation

- monsieur le conseiller federal brugger

- monsieur le conseiller federal furgler

- monsieur le conseiller federal tschudi

- monsieur le conseiller federal celio

- monsieur le conseiller federal gnaegi

e . 6 1 3 .

8.2.73 1600h -tlo-

- 2 -

an la duree de sejour des saisonniers italiens en suisse. cette mesure, a poursuivi monsieur leone, cause en effet un grave malaise parmi les interesses italiens et facilite la propagande et l'infiltration communiste parmi eux. de toute evidence la suisse devrait aussi se preoccuper, a-t-il poursuivi, de ne pas fournir de la matiere de propagande au communisme italien surtout si elle est de nature, comme dans le cas present, a porter de l'eau a son moulin.

en plus de ces considerations d'essence politique m. leone a tenu a mentionner l'aspect humain et ethique de l'emigration italienne, sur quoi son conseiller politique - qui assistait egalement a l'entretien - a enchainé en rompant une lance en faveur de la reunion des familles des emigrants italiens.

j'ai evidemment essaye d'exposer a mes interlocuteurs les raisons bien connues qui ont amene le conseil federal a appliquer de maniere plus rigoureuse que cela n'a ete le cas jusqu'ici nos reglements sur les saisonniers, dont le probleme nous preoccupe, bien que pour des raisons souvent divergentes, autant que les autorites italiennes.

je ne crois cependant pas etre parvenu a convaincre mes illustres interlocuteurs de la justesse de notre argumentation d'autant plus qu'elle ne leur paraissait pas inconnue. m. leone a poursuivi en relevant le plaisir qu'il a toujours eprouve a se rendre en conge dans son endroit prefere en suisse a crans, ou il a eu l'occasion de constater l'utilite du travail du personnel italien dans l'hotellerie, et ou il souhaiterait se rendre en logeant au supercrans pour quelques jours vers la fin de ce mois.

il a manifeste en outre sa satisfaction d'avoir pu s'exprimer dans sa langue avec le representant d'un pays qui a realise ce que devrait etre l'europe de demain, dans laquelle les italiens pourront jouer le role tenu par les tessinois dans la confederation etc., etc. etc. a propos de tessinois, il a exprime en outre sa satisfaction pour l'amitie avec laquelle le president celio, en compagnie du professeur rossi, ordinaire de pediatrie a l'universite de berne, avait accueilli madame leone l'annee passee a berne. voila un strict resume du long quasi-monologue du president de la republique d'italie, tenu sur un ton tres amical.

./.

- 3 -

notre recente reglementation des saisonniers a ete contestee des le debut par les italiens et leurs interventions se sont suivies a tous les differents echelons de l'administration et du gouvernement. c'est maintenant le magistrat supreme du pays qui s'en est saisi dans une circonstance et dans des formes tellement exceptionnelles qui en disent assez sur l'importance que l'italie attache a ce probleme et qui nous fait une obligation d'en reprendre l'examen.

je dois m'attendre a me voir encore souvent interpelle au cours de mes nombreuses prochaines visites aux membres du gouvernement et de l'administration sur ce probleme. l'intervention du chef de l'etat ne peut pas non plus etre consideree comme une simple formalite, il faudra bien lui faire connaitre par la voie du ministere des affaires etrangeres, la reaction du conseil federal, que evidemment, je souhaiterais positive.

ambasuisse